



Commission scolaire
DES PHARES



CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

ENTRE
L'ÉCOLE DE LA COLOMBE
ET
LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

DANS LE CADRE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2014

ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

(Version novembre 2011)

CONTEXTE GÉNÉRAL



L'école de la Colombe se trouve en milieu rural, dans la municipalité d'Esprit-Saint, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Rimouski (aux limites de la MRC Rimouski-Neigette). Environ 400 personnes résident à Esprit-Saint. L'indice socioéconomique du milieu est 06.

L'économie d'Esprit-Saint repose principalement sur l'industrie forestière. L'acériculture occupe aussi une place importante. Cette municipalité compte quelques commerces (dépanneur, salon de coiffure, cordonnerie, etc.) et des entreprises dynamiques, dont un élevage de cerfs, une ferme bovine, un centre de découpe et une entreprise de transport de bois. Certains résidents d'Esprit-Saint travaillent dans la grande région de Rimouski ou dans les municipalités environnantes situées au sud-ouest du territoire de la commission scolaire (région du Témiscouata).

Services éducatifs offerts

Notre établissement scolaire offre des services d'accueil et d'éveil à des enfants d'âge préscolaire et dispense également des services d'enseignement à des élèves du primaire. Nous accueillons cette année 2 élèves au préscolaire quatre ans, 4 élèves au préscolaire cinq ans, 3 élèves au premier cycle, 5 élèves au deuxième cycle et 3 élèves au troisième cycle du primaire. Nous avons donc une clientèle totale de 17 élèves, répartis dans trois groupes (classes à double ou à triple niveaux).

Forces de notre école

- L'autonomie et la capacité d'adaptation des enseignants
- Le nombre réduit d'élèves qui permet d'intervenir plus rapidement et de manière plus personnalisée auprès de ceux-ci, en plus d'offrir une flexibilité au personnel au niveau de l'horaire et de l'utilisation des locaux
- L'esprit d'entraide et le respect entre les membres du personnel
- La proximité avec le milieu ainsi que l'accès facile aux activités et aux services offerts dans la municipalité
- La collaboration des parents ainsi que la confiance et l'attachement qu'ils accordent à l'école

Principaux défis à relever

- Maintenir un enseignement de qualité dans une réalité de classes à plusieurs niveaux scolaires
- Responsabiliser les élèves face à leurs apprentissages, les amener à persévérer et à avoir davantage confiance en eux
- Créer et maintenir une cohésion entre les membres de l'équipe enseignante qui change régulièrement d'une année à l'autre

Évolution de la clientèle scolaire

Écoles Boijoli et de la Colombe regroupées

	Observations MELS *			Prévisions MELS *			
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'élèves Préscolaire	22	29	37	34	40	41	40
Nombre d'élèves Primaire	89	81	74	77	76	85	96

*Référence : MELS, Tableau 26A : Prévion de l'effectif scolaire de la commission scolaire des Phares (712), secteur 25 - Boijoli/La Colombe
Janvier 2011

Projet éducatif

Durant l'année scolaire 2009-2010, nous avons procédé à l'élaboration du projet éducatif 2010-2015. Étroitement lié au plan stratégique de la Commission scolaire, notre projet éducatif s'appuie sur les valeurs éducatives qui nous sont chères et que nous désirons transmettre aux élèves:

- Un milieu de vie qui développe chez l'élève le goût d'apprendre, d'explorer et de réussir;
- Une école où règne le plaisir d'apprendre;
- Une école qui encourage l'effort et la persévérance, ainsi que la fierté du travail bien fait;
- Une école ouverte sur le monde et soucieuse de l'environnement

Notre projet éducatif inclut des éléments de l'approche «École en santé» ainsi que nos priorités face au « Plan d'action pour prévenir et traiter la violence à l'école». Ses trois grandes orientations sont les suivantes :

- Améliorer chez l'élève les compétences liées à la maîtrise de la langue française
- Développer le potentiel des élèves dans le respect des besoins et des capacités de chacun
- Favoriser chez les élèves l'acquisition de saines habitudes de vie

Convention de gestion et de réussite

Plus qu'un outil, cette convention de gestion se veut un levier pour mobiliser le personnel de l'école afin d'améliorer la réussite de nos élèves, dans le respect du projet éducatif de l'école et de la convention de partenariat signée entre le MELS et la Commission scolaire des Phares en juin 2010. Les six buts sur lesquels nous devons concentrer nos efforts sont les suivants :

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- L'amélioration de la maîtrise de la langue française
- L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire
- L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle
- L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Dans les prochaines pages seront présentés les objectifs choisis par l'école, pour chacun des buts de la convention de partenariat cités précédemment, ainsi que les moyens mesurables permettant de les atteindre.

Lors du processus de rédaction de ce document, la direction de l'école ainsi que le personnel enseignant ont travaillé en étroite collaboration afin que les objectifs et les moyens choisis soient pertinents, réalistes et appuyés par des outils simples et efficaces.

But 1

L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Améliorer la réussite des <u>élèves de 2^e, 4^e et 6^e années</u> en mathématique.</p> <p>Lien avec le projet éducatif :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>En faisant réaliser aux élèves, à chaque année <u>d'un cycle</u>, plusieurs situations d'applications et en leur faisant vivre au moins trois situations-problèmes.</p>	<p>Situation actuelle : Difficultés constatées chez les élèves, surtout pour la compétence 1 : « Résoudre une situation-problème ».</p> <p>Situation visée pour l'an prochain: Amélioration des résultats des élèves pour les deux compétences, soit « Résoudre une situation-problème » et « Utiliser un raisonnement mathématique » dès la fin de l'année scolaire 2011-2012.</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>* Voir outil 1 en annexe.</i></p> <p><u>En application :</u> Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p>Élaboration d'une démarche progressive commune de résolution de problèmes au niveau de l'école.</p> <p><u>Suivi par la direction :</u> Analyse des résultats obtenus par les élèves deux fois durant l'année, en février-mars et en juin.</p> <p>Ajustement des pratiques et des interventions selon les résultats obtenus par les élèves en milieu et en fin de chaque année scolaire.</p> <p>Selon les besoins, soutien de la conseillère pédagogique en mathématique.</p>

But 2

L'amélioration de la maîtrise de la langue française

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Améliorer l'orthographe d'usage et grammaticale des <u>élèves de 4^e et de 6^e années</u> lors de situations d'écriture.</p> <p>Lien avec le projet éducatif :</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>En ciblant un projet d'écriture par étape.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Difficultés constatées chez les élèves du primaire et du secondaire (variations selon les cohortes).</p> <p>Situation visée :</p> <p>Amélioration des résultats scolaires, en orthographe d'usage et grammaticale, dès la fin de l'année scolaire 2011-2012.</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>*Voir outil 2 en annexe.</i></p> <p><u>En application :</u></p> <p>Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p><u>Enseignants :</u></p> <p>Planification des situations d'écriture pour l'année.</p> <p>Correction des productions écrites et analyse des résultats des élèves à la mi-année et en fin d'année.</p> <p><u>Suivi par la direction :</u></p> <p>En février-mars et en juin, analyse des résultats des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comparaison 1^{er}/2^e bulletin - Comparaison 1^{er}/3^e bulletin (<u>ne pas considérer la colonne Résultat final de l'année</u>)

But 3

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et les milieux défavorisés

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Prévenir les difficultés en lecture et en écriture <u>au préscolaire et au premier cycle du primaire</u> grâce au projet « <i>Cap sur la prévention</i> ».</p> <p>Lien avec le projet éducatif:</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>En suivant la cohorte des élèves inscrits au préscolaire jusqu'à la fin de leur premier cycle du primaire.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Ne s'applique pas.</p> <p>Début des observations à l'automne 2011.</p> <p>Situation visée :</p> <p>Diminution du nombre d'élèves identifiés à risque en septembre 2011 (suivre la cohorte de septembre 2011 sur une période de trois ans, tel que le prévoit le projet).</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>*Voir outil 3 en annexe.</i></p> <p><u>En application :</u></p> <p>Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p>Soutien des pratiques éducatives à l'aide de formations et de suivis par les services complémentaires de la Commission scolaire : orthophoniste, psychologue, conseillère péd. en adaptation scolaire et conseillère péd. en français.</p> <p>Consignation des données par les enseignants (outils de consignation de l'école et ceux de la CS).</p> <p><u>Suivi par la direction :</u></p> <p>Une rencontre par étape avec les enseignants et l'orthopédagogue afin de faire le point sur le projet (besoins, élèves à prioriser pour interventions/évaluations, ajustements nécessaires, etc.).</p> <p>Rencontres de l'équipe multidisciplinaire pour évaluer le projet et les besoins qui émergent en vue de l'année suivante.</p>

But 4

L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Sensibiliser tous les élèves de l'école aux saines habitudes de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Sommeil ∂ Alimentation ∂ Hygiène <p>Lien avec le projet éducatif:</p> <p>Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Au moins une activité par étape dans l'école.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Visites de l'infirmière ✓ Ateliers lors des périodes d'éducation physique ✓ Chroniques aux parents dans le « Clin d'œil » (petit journal) ✓ Sensibilisation lors des cours réguliers (intégration dans différentes matières) <p>Situation visée :</p> <p>Faire vivre des activités variées aux élèves afin qu'ils prennent conscience des différentes formes de l'intimidation et de ses nombreuses répercussions.</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>*Voir les deux outils 4 en annexe</i></p> <p><u>En application:</u></p> <p>Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p>Planification en début et en cours d'année des activités qui seront présentées aux élèves.</p> <p>Consignation et analyse des commentaires recueillis auprès des élèves par les enseignants.</p> <p>Suite aux commentaires reçus (taux de satisfaction) et à l'offre de service des différents partenaires, planification des activités pour l'année suivante par l'équipe-école (enseignants et direction).</p>

But 5

L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Sensibiliser les <u>élèves</u> du 3^e cycle à l'option que représente la formation professionnelle comme orientation future.</p> <p>Lien avec le projet éducatif:</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>En réalisant deux activités mettant en valeur la formation professionnelle.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Aucune activité formelle.</p> <p>Situation visée :</p> <p>Réalisation des deux activités planifiées.</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>*Voir outil 5 en annexe.</i></p> <p><u>En application:</u></p> <p>Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p>Planification des deux activités par les enseignants, en collaboration avec la direction :</p> <p><u>Activité 1</u> : entre septembre et décembre</p> <p><u>Activité 2</u> : entre décembre et juin</p> <p><i>*Tenter de présenter des métiers et professions moins connus des élèves.</i></p> <p>Consignation par les enseignants et remise à la direction une fois faite.</p>

But 6

L'amélioration de la maîtrise de l'anglais langue seconde

Objectif	Indicateur	Cibles	Moyen mesurable de l'indicateur	Mécanismes de suivi du moyen
<p>Améliorer la maîtrise de l'anglais langue seconde en suscitant l'intérêt des <u>élèves du premier cycle du primaire</u> à la littérature anglophone.</p> <p>Lien avec le projet éducatif :</p> <p>Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>En lisant deux ou trois histoires par étape aux élèves pendant les cours d'anglais et en sélectionnant dans chaque livre de conte cinq mots nouveaux à apprendre.</p>	<p>Situation actuelle :</p> <p>Lecture de quatre ou cinq contes aux élèves durant l'année.</p> <p>Situation visée :</p> <p>Lecture aux élèves de huit contes par année et apprentissage de quarante mots nouveaux en anglais.</p>	<p>Grille de consignation.</p> <p><i>*Voir outil 6 en annexe</i></p> <p><u>En application:</u></p> <p>Septembre 2011</p> <p><u>Révisé le :</u></p>	<p>Consignation, par le spécialiste en anglais, des données requises pendant l'année scolaire. Remise de la grille à la direction, au plus tard à la mi-juin.</p> <p>Consignation, dans le « scrapbook » des élèves, des nouveaux mots appris pour chaque histoire, avec dessins.</p> <p>Évaluation par les élèves de leur intérêt pour chacun des contes (dans leur « scrapbook »).</p> <p>Poursuite de l'achat de livres de littérature anglaise adaptés à cette clientèle, en réservant un montant de l'allocation annuelle du <i>Plan de lecture</i>.</p>

ENGAGEMENTS DES PARTIES

L'école de la Colombe s'engage à :

- Mettre en place les moyens choisis;
- Suivre périodiquement l'évolution des résultats en lien avec les objectifs et les moyens prévus à la présente convention;
- Procéder à une évaluation annuelle à partir d'outils de reddition de comptes élaborés localement;
- Intégrer les résultats au rapport annuel présenté à la communauté.

La Commission scolaire des Phares s'engage à supporter, à l'intérieur des ressources disponibles, l'actualisation des moyens identifiés par l'école.

Durée de la convention

La présente convention est en application jusqu'à la fin de l'année scolaire 2013-2014, mais est révisée annuellement.

Signataires

Directeur ou directrice de l'établissement

Directeur général
de la Commission scolaire des Phares

Président du conseil d'établissement

Président
de la Commission scolaire des Phares

Date : _____